



Question sur une mandataire

Par **carmen_old**, le **19/07/2007** à **11:40**

Bonjour
voilà mon problème
il y a 11 mois mon mari a fait une liquidation judiciaire suite à laquelle nous avons vendu un terrain pour payer les dettes cette somme a été gardée par cette personne et à ce jour elle ne veut pas nous dire ce qu'elle a réglé et ce qui nous reste malgré courrier et appel téléphonique encore ce matin bien sûr c'est la secrétaire qui répond, cette personne ne répond jamais comment faire valoir mes droits et est-ce légal 11 mois pour clôturer un dossier
à ce jour mon mari n'a pas de travail et moi je suis en invalidité et la vente de ce terrain était pour nous permettre de sortir de notre galère et en plus c'est un oncle qui nous aide et j'aimerais lui rendre ce qu'il nous a prêté
merci de me dire comment faire
Veuillez recevoir Madame, Monsieur mes sincères salutations
Madame CUSIN CARMEN
19 RETE DE SUMENE 34190 GANGES
TEL:04.67.73.43.31

Par **Jurigaby**, le **19/07/2007** à **19:49**

Bonjour.
La liquidation judiciaire a-t-elle été clôturée?
Dans tous les cas, vous avez la possibilité de vous adresser au Juge chargé de votre affaire.